

*Initiatives ministérielles*

On peut en dire autant des familles qui reçoivent des allocations familiales. Ces allocations sont déjà raisonnablement imposées. Les gens dont le revenu dépasse un certain niveau perdront une partie de leurs allocations. C'est juste, c'est ce à quoi nous attendions, c'est conforme aux objectifs du programme.

J'ai écouté avec intérêt les commentaires du député qui parlait de déficit et qui alléguait que, si nous ne tentons pas de résorber le déficit dès maintenant, nous n'aurons plus d'argent pour financer à l'avenir les programmes sociaux. Il a peut-être raison, mais il a déjà reçu quelques suggestions de la part de mes collègues, le député de Kingston et les Îles, le député d'Ottawa-Sud, la députée de Mission—Coquitlam et d'autres députés de l'opposition, qui lui ont signalé plusieurs façons de réduire le déficit sans s'attaquer directement aux personnes âgées et aux enfants.

Je me souviens d'un congrès à l'investiture du Parti libéral tenu il y a plusieurs années, où certains partisans malavisés avaient présenté une résolution visant à établir un examen des ressources en vue du versement des allocations familiales. Je suis heureuse de vous dire que, au cours d'un atelier sur la politique sociale, cette résolution, mise aux voix, a été rejetée par 370 voix contre 3, si je me souviens bien, parce que le Parti libéral ne préconise pas d'examen des ressources dans le cadre des programmes sociaux. Nous prônons l'universalité qui bénéficie à tous, du moins quelque peu.

Je me rappelle qu'un très distingué sénateur, associé pendant de nombreuses années au gouvernement de ce pays, avait prononcé un discours très intense au cours de cet atelier, faisant allusion aux jours sombres de la dépression, quand les libéraux ont repris le pouvoir en 1935 et ont, même si la situation au pays semblait désespérée, créé des programmes sociaux. Nous ne les avons pas abandonnés, nous les avons créés sur une base universelle.

C'est ce à quoi il faut s'attendre d'un gouvernement juste, qui se préoccupe du bien-être de sa population. Il ne fait pas volte-face pour dire aux personnes âgées: «Même si vous avez planifié votre retraite, nous allons soudainement récupérer votre pension de vieillesse.» Je voudrais demander aux députés d'en face s'ils pensent que c'est facile pour un salarié qui gagne 50 100 \$ par an, ou quelque chose d'approchant, de nourrir une famille de deux, trois ou quatre enfants, de planifier leur avenir, leur éducation et d'essayer de leur procurer quelques petits plaisirs? On parle d'enlever aux riches, mais nous avons déjà établi que ce n'était pas un niveau de salaire

auquel vous êtes riches. Je pense que la plupart des députés peuvent en témoigner. Y a-t-il une logique dans la folie du gouvernement, pense-t-il qu'à ce niveau de revenu vous êtes riche ou bien qu'il doit pénaliser ceux qui ont des enfants? Car c'est ce qu'il fait.

• (1820)

Un aspect de la question des allocations familiales est souvent négligé par les députés de la majorité, et dans une certaine mesure même par des députés de notre côté. Ce sont les femmes qui reçoivent les allocations familiales. L'argent va aux femmes. Or, si la femme reste à la maison et n'a pas de salaire, l'imposition des allocations familiales est prise sur le salaire du mari.

Je pense que toutes les femmes ici—et certainement beaucoup dans l'ensemble du pays—savent que dans chacune de nos villes, chacun de nos villages, il y a des femmes en difficulté, dans des situations intenable, où l'on abuse d'elles, et qui économisent ces allocations familiales, mois après mois, année après année, jusqu'à ce qu'elles aient assez d'argent pour échapper à cette situation. J'en ai connues. Je suis sûre que la plupart d'entre nous en ont connues.

On entretient le mythe que cette récupération ne créera pas de difficultés. Elle en créera. Nous savons que les situations d'abus, de violence familiale, ne sont pas limitées aux familles pauvres. Elles ne sont pas limitées à certaines régions. Nous savons que le spectre de la violence se trouve dans toutes les couches socio-économiques. Nous le savons.

Tous les travailleurs sociaux, les avocats ou tous ceux qui, dans le cadre de leur travail social, sont appelés à être tous les jours en contact avec des gens, vous diront que les femmes utilisent cet argent comme porte de sortie. Pour bon nombre des femmes qui se trouvent dans cette situation, il est déjà très difficile de garder cet argent, car malgré le revenu que touche leur époux, la réponse qui leur est réservée est la suivante: «Je dois payer de l'impôt sur ce montant. C'est mon argent. Donne-le moi.» Beaucoup de femmes sont obligées d'endosser ces chèques.

J'ai été témoin de situations, madame la Présidente, où des femmes se faisaient dire: «Signe-le et donne-le moi, sinon gare aux conséquences.» Les femmes ont déjà assez de mal à garder ce qui leur appartient. Si un mari violent devait être imposé à un taux supérieur, faut-il encore enlever à sa femme ses chances de pouvoir garder cet argent?